

AMCB

Procès-verbal réunion du Jeudi 10 Janvier 2019 19h00

Absents excusés : C. DELESQUE, C. BARNABÉ

Après lecture, le compte-rendu de la dernière réunion ainsi que celui de l'assemblée générale sont adoptés à l'unanimité.

L'AMCB opte pour l'achat de jeux de lumières pour une valeur avoisinant les 100€

Voyage en Belgique : 2 des personnes n'ayant pu participer à la sortie ont été remboursées à hauteur de 50% et 2 autres personnes ont laissé leur part à l'association.

Bilan du 30^{ème} anniversaire de l'AMCB :

- Soirée du 10 Novembre : Recettes = 2394€ (dont tombola 150€ et don de 22€) ; dépenses = 1861.96€ soit un solde positif de 532.04€
- Concert du 16 Décembre : environ 300 personnes ont assisté à cet événement
Recettes = 886.20€ , dépenses = 408.66€ soit un solde positif de 477.54€

Organisation de la soirée galette du 25 Janvier : La soirée galette se déroulera dans la salle des fêtes. Une participation de 10€ sera demandée aux personnes y assistant. Il leur sera également demandé d'apporter une salade composée ou du fromage. Rendez-vous est donné à 14h pour la préparation de la salle. Pour la vaisselle, renseignements seront pris à Fontaine le Dun pour voir si la location de vaisselle serait moins chère que chez Bultel et si on peut la rendre sale (il faudra prévoir assiette plate, assiette à dessert, verre à vin, verre à eau et flûte). Un kir sera servi en apéro et les galettes seront commandées chez Mr Corruble, accompagnées de Crément. Il faudra prévoir la sono, 2 jeux de lumière et 2 micros. Claire et Monique prennent en charge la déco florale (voir à Liddle pour des petits bouquets de rose à 1.90€)

Demande d'augmentation de salaire: Annick DELABARRE (section couture) a demandé que son salaire de 13 € brut (inchangé depuis plusieurs années) soit révisé en vue d'une augmentation. Après discussion, et reconnaissant son excellent travail et dévouement, il est décidé de lui accorder un salaire de 15€ net applicable au 1^{er} Janvier 2019.

Augmentation des cotisations : le Président estime que l'association sera amenée à augmenter prochainement les cotisations. Après en avoir débattu, il est décidé de

revoir le sujet lors d'une prochaine réunion.

Projets 2019 :

- Exposition peinture : la salle des fêtes n'étant pas fermée cette année pour travaux, l'exposition peinture aura lieu le week-end de la Foire à Tout les 04 et 05 Mai prochains
- Il est rappelé qu'à l'occasion de la rencontre chorale des 18 et 19 Mai, les choristes seront mis à contribution pour l'hébergement des Sarthois.

Vente de l'ancienne sono : le bureau donne son accord pour revendre la totalité de l'ancienne sono, y compris la grosse enceinte qui sert aux répétitions, à condition de faire l'acquisition d'une plus petite enceinte performante. Des renseignements tarifaires seront pris avant de prendre une décision.

Arrêt de l'abonnement boîte postale : l'abonnement à la boîte postale s'élevant à environ 100€ par mois et n'ayant pas de réel intérêt, il est décidé à l'unanimité de ne plus y souscrire.

Le Président clôt la séance et annonce que la prochaine réunion se tiendra le Jeudi 28 Mars 2019 à 19h.